

**MAIRIE DE REMALARD EN PERCHE**23, rue de l'Eglise  
61110 REMALARD[mairie@remalardenperche.fr](mailto:mairie@remalardenperche.fr)**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU MARDI 05 MARS 2019  
A 20 HEURES 00**  
-----

**Présents :** Patrick RODHAIN, Sébastien GARNIER, ~~Claude LEFEVRE~~, Marc CARRÉ, Isabelle CHARRON, Roger PIQUET, Philippe LAUNAY, Marie-Christine SALIN, Thierry LAURENS, Anick DELÉTANG, Anne REVEL-BERTRAND, Michel SURCIN, Jean-Marie CHANDEBOIS, ~~Eliane JOUBERT~~, ~~Géraldine AUTRIQUE~~, ~~Nicolas GOURMELON~~, ~~Sonia BONÉ~~, ~~Martial TIREAU~~, Anne BRINDEAU, Elise ALGRAIN, Pierre-Yves FOSSEY, Lydie LE RALLE, ~~Emmanuel GAUTIER~~, ~~Christine CHAMPAGNAT~~, ~~Irène CROCHARD~~, Mathieu LECOURBE, ~~Sylvain LAINÉ~~, ~~David LECUYER~~, ~~Chantal FARDOIT~~, ~~Cécile BONNARD~~, ~~Carole LABICHE LAVERNE~~, ~~Laurence LEFÉBURE~~, ~~Edith GOMES~~, Muriel BANSARD.

**Excusés :** Laurence LEFÉBURE ayant donné procuration à Philippe LAUNAY  
Chantal FARDOIT ayant donné procuration à Sébastien GARNIER  
Sonia BONÉ ayant donné procuration à Isabelle CHARRON  
Cécile BONNARD ayant donné procuration à Marc CARRÉ  
Claude LEFEVRE  
Edith GOMES

**Absents :** Carole LABICHE-LAVERNE, Christine CHAMPAGNAT, Emmanuel GAUTIER, Eliane JOUBERT, Géraldine AUTRIQUE, Nicolas GOURMELON, Martial TIREAU, Irène CROCHARD, Sylvain LAINÉ, David LECUYER

Aucune observation n'ayant été formulée quant au compte-rendu du Conseil municipal du mardi 22 janvier, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire remercie Monsieur Alain BRILHAULT, trésorier, pour sa présence.

**1/ Comptes administratifs 2018 :****a) Budget général de Rémalard en Perche :**

Monsieur le Maire présente le compte administratif 2017 du budget général.

**Section de fonctionnement :**

	Dépenses	Recettes
Prévues :	1 572 780,00 €	1 572 780,00 €
Réalisées :	1 027 633,19 €	1 384 216,98 €
Résultat 2018 (excédent) :		356 583,79 €
Résultat de clôture 2017 (excédent) :		306 690,75 €
Résultat global (2017+2018) :	663 274,54 €	

**Section d'investissement :**

	Dépenses	Recettes
Prévues :	1 695 935,00 €	1 695 935,00 €
Réalisées :	766 538,99 €	963 043,39 €
Résultat 2018 (excédent) :		196 504,40 €
Restes à réaliser :	154 957,00 €	
Résultat de clôture 2017 (déficit) :	349 476,41 €	
Résultat global (2017+2018) déficit :	307 929,01 €	

Patrick RODHAIN se retire de l'assemblée et Sébastien GARNIER fait procéder au vote du compte administratif 2018 du budget général.

**Adopté à l'unanimité****b) Budget annexe de l'assainissement :**

Monsieur le Maire présente le compte administratif 2018 du budget annexe de l'assainissement.

**Section de fonctionnement :**

	Dépenses	Recettes
Prévues :	79 882,00 €	79 882,00 €
Réalisées :	26 954,29 €	34 238,70 €
Résultat 2018 (excédent) :		7 284,41 €
Résultat de clôture 2017 (déficit) :	7 412,13 €	
Résultat global 2017+2018 (déficit) :	127,72 €	

**Section d'investissement :**

	Dépenses	Recettes
Prévues :	4 804 128,00 €	4 804 128,00 €
Réalisées :	2 302 375,77 €	4 723 751,78 €
Résultat 2018 (excédent) :		2 421 376,01 €
Reste à réaliser :		381 696,00 €
Résultat de clôture 2017 (excédent) :		51 913,89 €
Résultat global 2017+2018 (excédent) :		2 854 985,90 €

Patrick RODHAIN se retire de l'assemblée et Sébastien GARNIER fait procéder au vote du compte administratif 2018 du budget annexe de l'assainissement.

**Adopté à l'unanimité**

**c) Budget annexe du lotissement du Hautbourg :**

Monsieur le Maire présente le compte administratif 2018 du budget annexe du lotissement du Hautbourg.

Section de fonctionnement :

	Dépenses
Prévues :	1,00 €
Réalisées :	0,41 €
Résultat 2018 (déficit) :	0,41 €
Résultat de clôture 2017 :	
Résultat global (2017+2018) :	

Section d'investissement :

	Dépenses
Prévues :	0,00 €
Réalisées :	0,00 €
Résultat 2018 (excédent) :	
Résultat de clôture 2017 (déficit) :	
Résultat global 2017+2018 (excédent) :	

Patrick RODHAIN se retire de l'assemblée et Sébastien GARNIER fait procéder au vote du compte administratif 2018 du budget annexe du lotissement du Hautbourg.

Patrick RODHAIN prononce la clôture du budget annexe du lotissement du Hautbourg.

**Adopté à l'unanimité**

**2/ Comptes de gestion 2018**

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2018 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé les comptes administratifs de l'exercice,

Le conseil municipal :

1 – statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2018

2 – statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes

3 – statuant sur la comptabilité des valeurs inactives

déclare que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2018 par le receveur, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation, ni réserve de sa part.

**Adopté à l'unanimité**

**3/ Affectations des résultats :**

Recettes

**a) Budget général :**

Monsieur le Maire propose d'affecter les résultats du compte administratif 2018 au budget primitif 2019 ainsi :

0,41 €

0,00 €

**Affectation de résultat du compte Administratif 2018 pour le Budget 2019**

Budget général				
Affectation des résultats du compte Administratif 2018				
Recettes				
Dépenses fonctionnement	1 027 633,19			
Recettes fonctionnement	1 384 216,98			
Excédent fonctionnement de l'exercice	356 583,79			
Excédent fonctionnement reporté (2017)	306 690,75			
<b>TOTAL EXCÉDENT FONCT</b>	<b>663 274,54</b>			
Dépenses d'investissement	766 538,99			
Recettes d'investissement	963 043,39			
déficit d'Investissement de l'exercice	196 504,40			
Restes à réaliser dépenses	154 957,00			
Restes à réaliser recettes	0,00			
Cumul Restes à réaliser	-154 957,00			
Déficit investissement reporté	-349 476,41			
Déficit cumulé d'investissement	-152 972,01	à reporter en DI: c 001		
<b>Affectation résultat fonctionnement</b>				
Couverture du déficit d'investissement cumulé	-307 929,01	Recettes Invest	c 1068	
Solde en excédent fonctionnement reporté	355 345,53	Recettes Fonct,	c 002	
<b>Total général</b>	<b>202 373,52</b>			

**Adopté à l'unanimité**

**b) Budget annexe de l'assainissement :**

Monsieur le Maire propose d'affecter les résultats du compte administratif 2018 au budget primitif 2019 ainsi :

<b>Affectation de résultat du compte Administratif 2018 pour le Budget 2019</b>			
<b>Budget Assainissement</b>			
<b>Affectation des résultats du compte Administratif 2018</b>			
Dépenses Fonctionnement	26 954,29		
Recettes Fonctionnement	34 238,70		
Excédent fonctionnement de l'exercice	7 284,41		
Résultat fonctionnement reporté (2017)	-7 412,13		
<b>TOTAL EXCEDENT FONCT</b>	<b>-127,72</b>		
Dépenses d'investissement	2 302 375,77		
Recettes d'investissement	4 723 751,78		
Résultat d'Investissement de l'exercice	2 421 376,01		
Restes à réaliser dépenses	544 643,00		
Restes à réaliser recettes	926 339,00		
Cumul Restes à réaliser	381 696,00		
Résultat investissement reporté	51 913,89		
Résultat cumulé d'investissement	2 473 289,90	à reporter en DI: c 001	
<b>Affectation résultat fonctionnement</b>			
Couverture du déficit d'investissement cumulé	2 854 985,90	Recettes Invest	c 1068
Solde en excédent fonctionnement reporté	2 854 858,18	Recettes Fonct,	c 002
<b>Total général</b>	<b>5 328 148,08</b>		

**Adopté à l'unanimité**

**4/ Budgets primitifs 2019**

**a) Budget général :**

Monsieur le Maire, présente le budget primitif 2019 du budget général de la commune nouvelle.

Il indique que la section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de 1 676 372,00 €.

Les dépenses se détaillent ainsi :

- Chapitre 011 – Charges à caractère général : 400 000 €
- Chapitre 012 – Charges de personnel 447 123 €
- Chapitre 014 – Atténuations de produits : 84 771 €
- Chapitre 022 – Dépenses imprévues :25 000 €
- Chapitre 023 – Virement à la section d'investissement : 526 957 €
- Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante : 122 000 €
- Chapitre 66 – Charges financières : 25 000 €
- Chapitre 67 – Charges exceptionnelles : 1 030 €
- Chapitre 68 – Dotations aux amortissements et provisions :44 491 €

Les recettes se décompensent de la manière suivante :

- Chapitre 002 – Résultat de fonctionnement reporté : 355 345 €
- Chapitre 70 – Produits des services du domaine et ventes diverses : 47 000 €
- Chapitre 73 – Impôts et taxes : 415 000 €
- Chapitre 74 – Dotations, subventions et participations : 764 440 €
- Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante : 82 568 €
- Chapitre 013 – Atténuations de charges 12 000 €
- Chapitre 77 – Atténuations de charges 19 €

La section d'investissement serait équilibrée pour 1 549 440 €.

Monsieur le Maire présente les principales dépenses d'investissement :

- Droits d'utilisation des logiciels :7 000 €
- Cimetières :15 000 €
- Remboursement du capital de la dette :125 000 €
- Construction de la Médiathèque : 360 000 €
- Sécurisation du Giratoire de Bellou :400 000 €
- Etudes pour la place :14 510 €
- Etudes pour la chaudière de la salle des fêtes :20 000 €
- Travaux rue du Chêne : 15 000 €
- Travaux rue des Aubées (partie basse) : 55 000 €
- Escalier de la Salle des fêtes (Rémalard) : 20 000 €
- Remise aux normes du Gymnases : 30 000 €
- Raccordement à l'assainissement : 10 000 €
- Eclairage LED d'une rue : 10 000 €
- Changements des portes de la salle des fêtes (Remalard) : 5 000 €
- Aménagement du local professionnel (Dorceau) :10 000 €
- Achat du terrain Gauthier : 30 000 €
- Achat du local rue du Hautbourg : 4 000 €
- Mise en place d'une barrière au camping : 11 000 €
- Divers : 50 000 €

Les dépenses se détaillent ainsi :  
 Chapitre 20 – Immobilisations incorporelles :  
 Chapitre 21 – Immobilisations corporelles :  
 Chapitre 16 – Emprunts :  
 Chapitre 020 : Dépenses imprévues :  
 Chapitre 040 – Opérations patrimoniales :  
 Chapitre 001 – Déficit d'investissement reporté :

Les recettes se décomposent de la manière suivante :  
 Chapitre 13 – Subventions d'investissement :  
 Chapitre 16 – Emprunts et dettes :  
 Chapitre 10 – Dotations, fonds divers et réserves :  
 Chapitre 021 – Virement de la section de fonctionnement :  
 Chapitre 040 - Opération d'ordre de transfert entre sections :  
 Chapitre 041 – Opérations patrimoniales :  
 Chapitre 024 – Produits de cessions :

**Adopté à l'unanimité**

**b) Budget annexe de l'assainissement :**

Monsieur le Trésorier, présente le budget primitif 2019 du budget annexe de l'assainissement. Il rappelle que les principales réalisations consistent en la construction de la nouvelle station d'épuration, à la création du réseau d'assainissement sur la commune historique de Dorceau, à l'extension des réseaux sur Bellou sur Huisne et à la réhabilitation d'une partie du réseau de Rémalard.

Il propose d'équilibrer le budget ainsi :

Fonctionnement :  
 Investissement :

**Adopté à l'unanimité**

**5/ Taux des taxes**

Monsieur le Maire propose de ne pas modifier le taux des trois taxes sur les ménages pour 2019 :

- Taxe d'habitation : 8,82 %
- Taxe sur le foncier bâti : 6,40 %
- Taxe sur le foncier non bâti : 13,51 %

**Adopté à l'unanimité**

**6/ Subventions aux associations**

81 750 €  
 Thierry LAURENS indique aux membres du Conseil municipal que la commission « vie associative » s'est réunie le 1 mars pour fixer les subventions versées aux associations. Monsieur Thierry LAURENS informe le conseil municipal qu'il propose une modification au tableau établi en commission « vie associative ». Au vu d'un entretien qu'il a eu avec Madame la Présidente de l'association « Lutille » et des difficultés financières auxquelles l'association doit faire face, Monsieur Thierry LAURENS propose de modifier dans le tableau la subvention de l'association « Lutille » passant de 250,00 € à 400,00 €.

	210 178 €	
Ainsi, il est proposé la répartition suivante :		
ACPG :	499 145 €	100,00 €
ARCH :	526 957 €	1 340,00 €
Alcool Assistance :	100,00 €	50,00 €
Centre d'Action de Jeunes :	100,00 €	100,00 €
Chorale Éclair :	200,00 €	80,00 €
Club de l'amitié :		1 250,00 €
Collège Paul Harel (UNSS) :		500,00 €
Compagnie Anne Revel Bertrand :		3 500,00 €
Comité de la Reine du Perche :		800,00 €
Comité des fêtes de Bellou :		300,00 €
Comité des fêtes de Rémalard :		2 500,00 €
Comité de la foire :		700,00 €
Donneurs de sang :		300,00 €
Fondation du patrimoine :		50,00 €
Judo Club :		1 300,00 €
Jeunes Sapeurs-Pompiers de Longny les Villages :		100,00 €
Lutille :		400,00 €
MFR Mortagne au Perche :		100,00 €
Marché Annuel du Perche (MAP) :		600,00 €
Pétanque :	489 129 €	80,00 €
Secours Catholique :		200,00 €
Société Octave Mirbeau :		100,00 €
Club de tennis :		1 300,00 €
Vive la Gare :		250,00 €

**Adopté à l'unanimité**

\*\*\*\*\*

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 21 heures 45.